

VERDI

Révision générale du PLU - SAINT-ROMAIN-DE-JALIONAS -



SAINT-ROMAIN-DE-JALIONAS (Isère)

PHASE 1 – Diagnostic
Réunion de travail – 19 janvier 2023



Déroulé de la réunion

1 – Milieux physiques

2 – Milieux naturels

3 – Milieux humains

VERDI

1 – MILIEUX PHYSIQUES

■ Géographie

- **Superficie totale : 1 365 ha**
- Territoire de l'Isle Crémieu
- Délimité par le fleuve Rhône au nord, et proche de l'Ain / Rhône

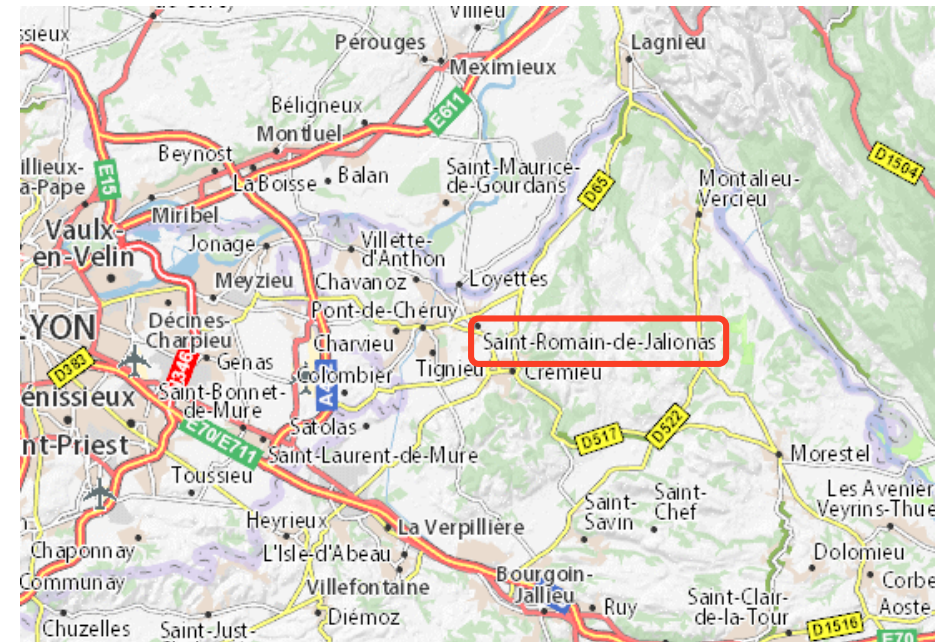
■ Topographie

- Altitude moyenne : 200 mètres
- Peu de relief (30 m de gradient altitudinal)
- **Paysage de plaine**
- Des ondulations entre les hameaux du Parat, Barens et la Croix Vielle, ainsi qu'à l'est du Girondan
- Bordé par le plateau de l'Isle Crémieu au sud-est

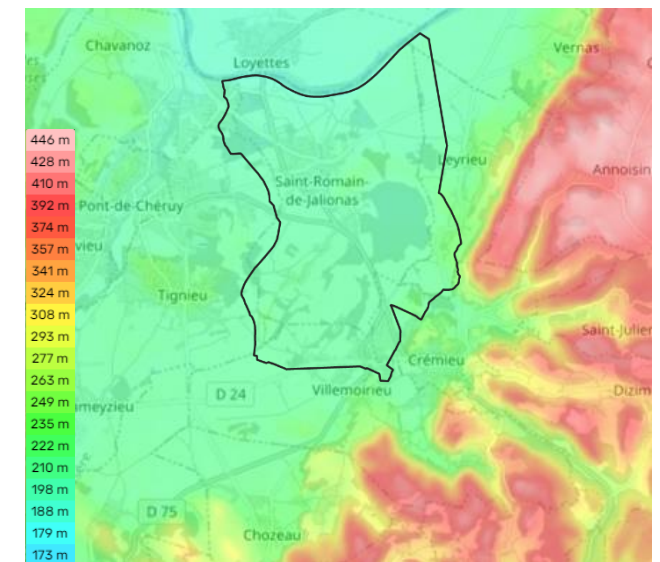
■ Climat

- Climat semi-continentale, avec influence océanique et montagnarde
- Saison la plus arrosée : automne
- Saison la plus sèche : hiver
- T° moyenne : 12,8 °C

Carte de localisation de Saint-Romain-de-Jalionas



Carte topographique de Saint-Romain-de-Jalionas

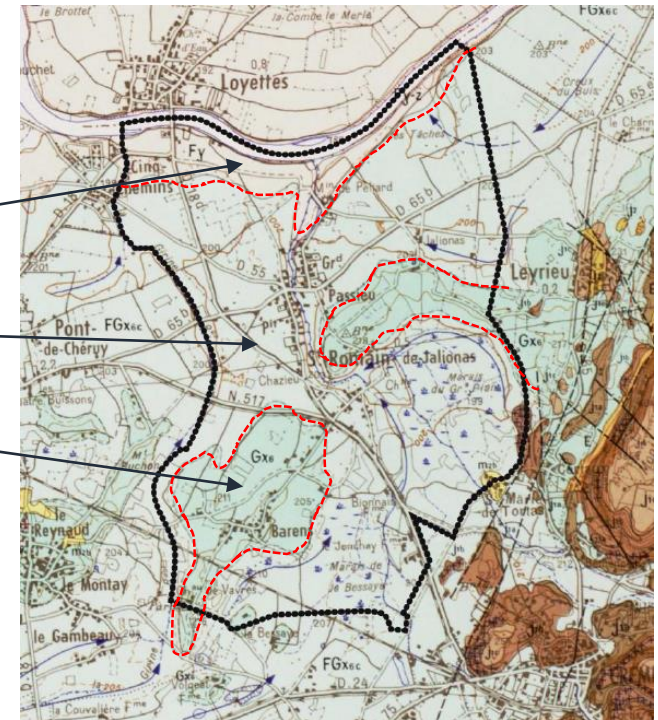


Source : topographic-map.com

■ Géologie

La commune s'étend sur les **dépôts alluviaux du Rhône**, au pied du plateau calcaire de l'Isle Crémieu :

- Alluvions fluviales post-wurmiennes et modernes (**Fy, Fy-z**) à proximité du Rhône
- Nappes alluviales fluvio-glaciaires Würmiennes (**FGx6c**) sur la majorité du sol communal
- Complexes morainiques wurmiens (**Gx6**) sur les collines



Hydrographie

Le Rhône :

- Constitue la limite nord de la commune
- 120 à 170 m de large
- Barrage hydroélectrique situé à 24 km en amont de la commune (Sault-Brenaz)
- Etat écologique globalement bon
- Etat chimique mauvais entre 2006 et 2010 → s'est amélioré



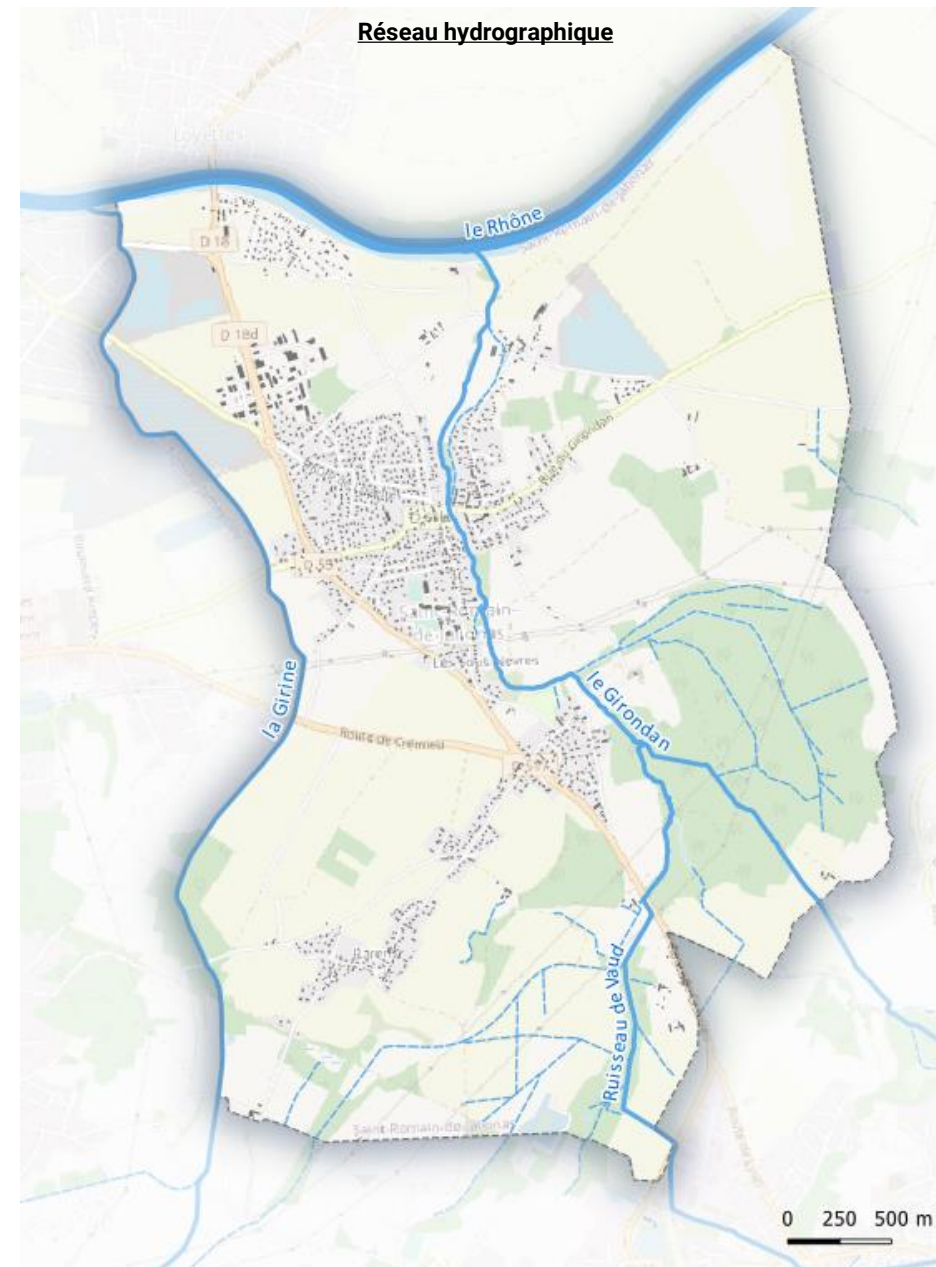
Le Girondan :

- Traverse le village
- Régime pluvial
- Hautes eaux hivernales
- Bonne à très bonne qualité (étude menée en 2011)



La Girine :

- Constitue la limite ouest de la commune
- Cours d'eau piscicole
- Les périodes d'assèchement sont systématiques (du fait des prélèvements agricoles)



Hydrogéologie

2 masses d'eau souterraines :

- Les alluvions du Rhône entre le confluent du Guiers et de la Bourbe
- Les alluvions de la Bourbe-Catelan

Alluvions du Rhône

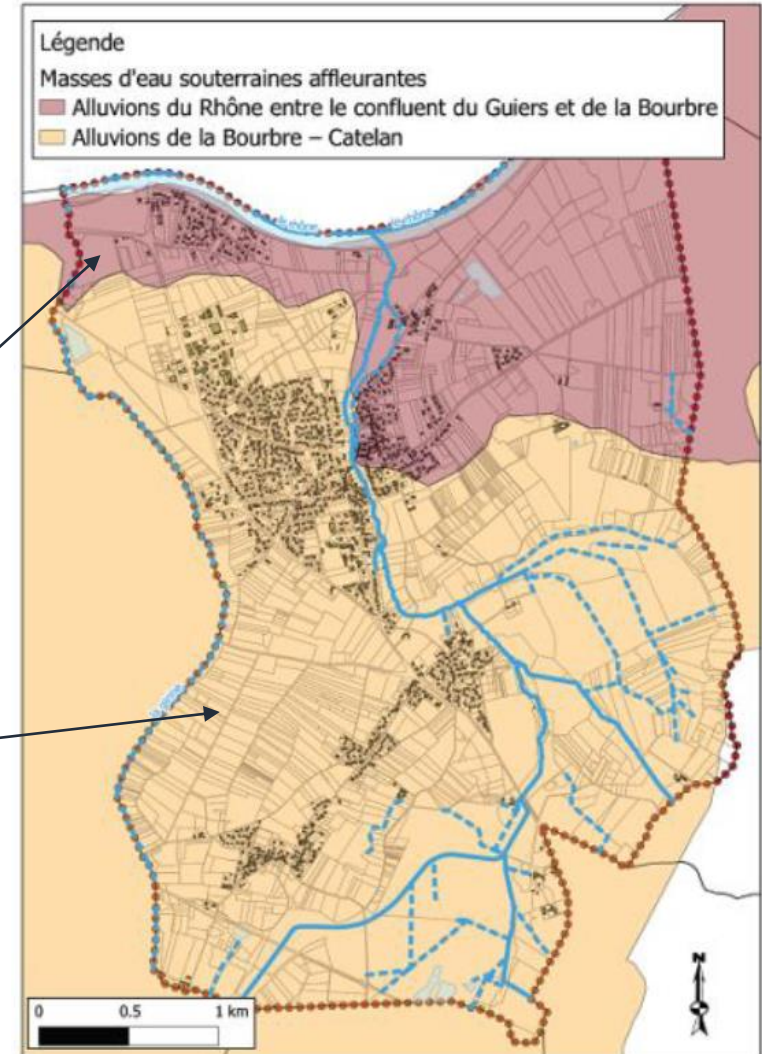
- Epaisseur : 10-30 m
- Nappe alimentée par les précipitations et les cours d'eau
- **Peu exploitée** actuellement
- Ecoulements en direction du Rhône
- Teneurs en nitrates et pesticides faibles

Alluvions de la Bourbe-Catelan

- Epaisseur : 40 m en moyenne
- Nappe alimentée par les apports du versant
- Ecoulements vers l'ouest et le nord
- **Exploitée pour l'adduction en eau potable** (66%) et l'agriculture (14%)
- Teneurs en nitrates et pesticides conséquentes
- **Etat chimique médiocre**

A noter que la commune est classée en « **zone vulnérable nitrates** ». Ce zonage concerne les eaux douces (superficielles ou souterraines) atteintes ou menacées par la pollution au nitrate

Localisation des aquifères libres présents au droit de la commune



VERDI

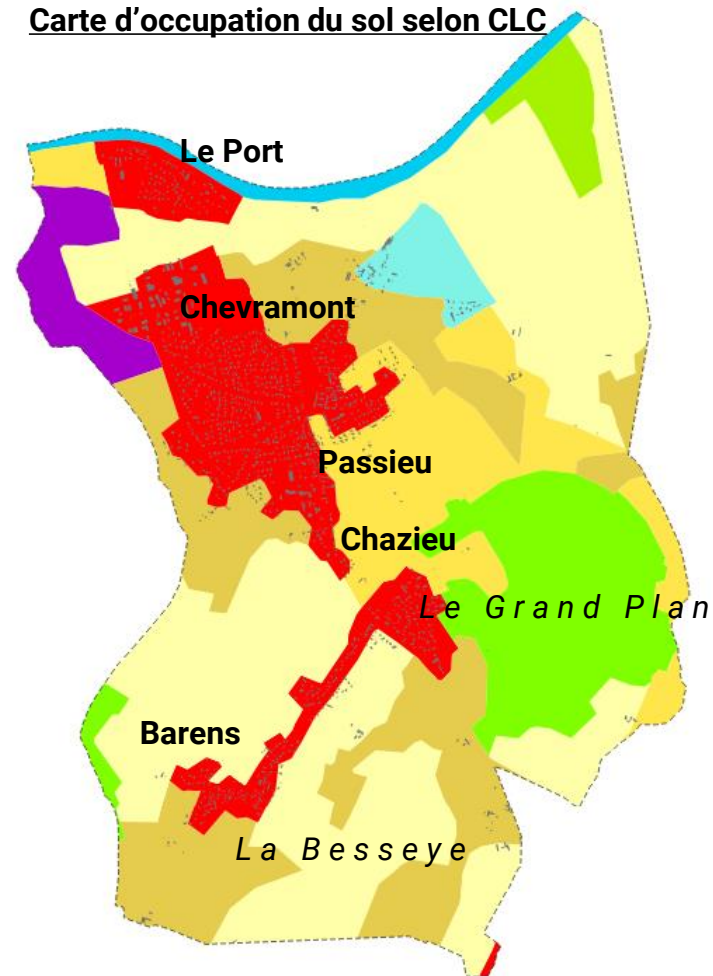
2 – MILIEUX NATURELS

Occupation du sol

Occupation du sol d'après Corine Land Cover (*donnée 2018 : la plus récente*) :

- Territoires artificialisés : **17,8 %**
 - Territoires agricoles : **65,3 %**
 - Forêts et milieux semi-naturels : **13,1 %**
 - Surfaces en eau : **3,9 %**
- **Une part importante des espaces artificialisés** : tissu urbain, carrière
 - **2/3 d'espaces agricoles** : terres arables, systèmes culturaux complexes et surfaces agricoles
 - **Un espace boisé majeur à l'est** (marais du Grand Plan)

Carte d'occupation du sol selon CLC



Corine land Cover 2018

- Tissu urbain discontinu
- Extraction de matériaux
- Terres arables hors périmètre d'irrigation
- Systèmes culturaux et parcelles complexes
- Surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels importants
- Forêts de feuillus
- Forêt et végétation arbustive en mutation
- Cours et voies d'eau
- Plans d'eau

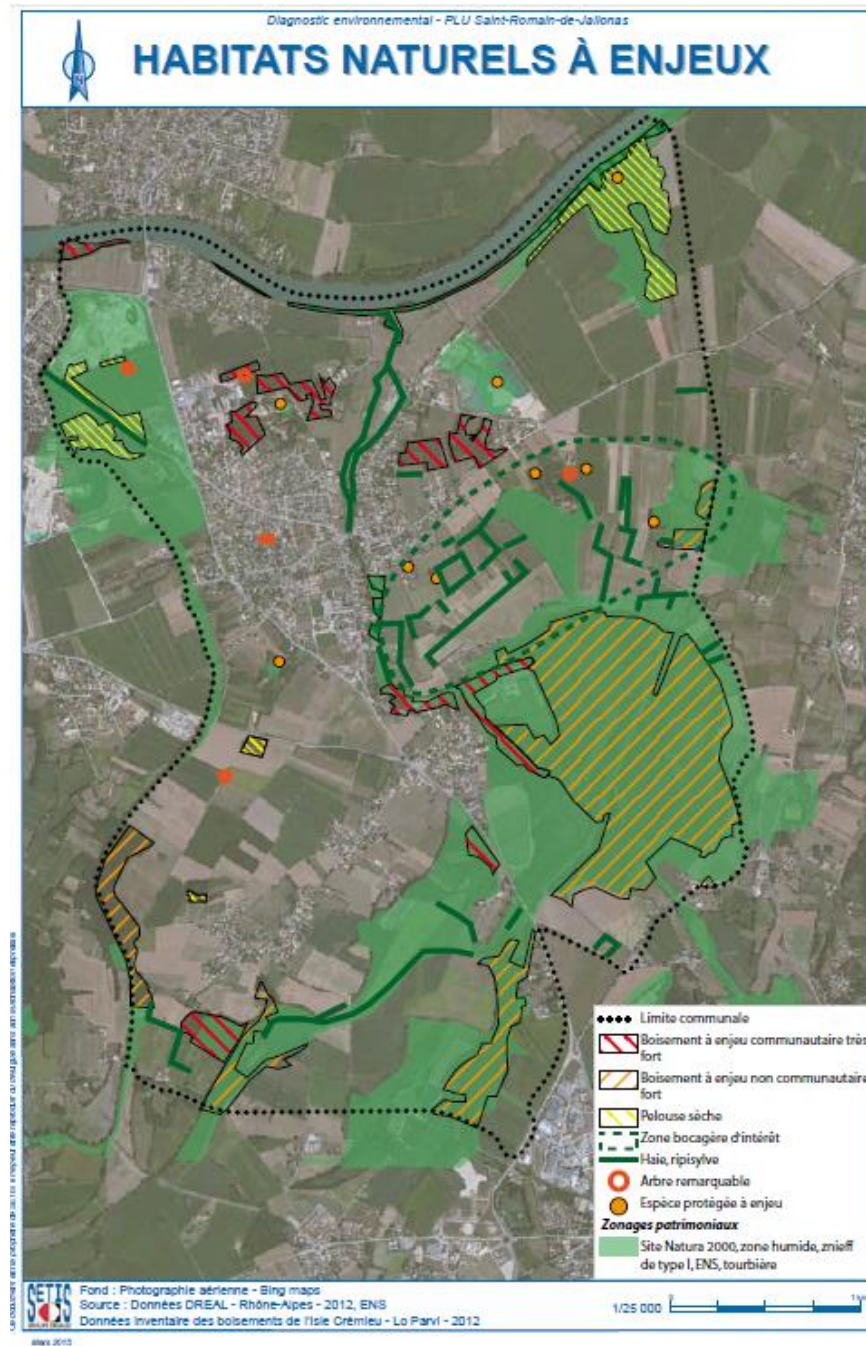
→ Des habitats naturels variés

- Le Grand Plan est caractérisé par la **coexistence de zones humides et de prairies sèches**

Plusieurs pelouses sèches dont **2 pelouses sèches remarquables** sur la commune d'après Lo Parvi (2008) :

- Pelouse sableuse de 8 ha sur l'ancienne carrière des Sambètes
 - Pelouse sableuse de 14 ha au lieu-dit « Les Tâches » (ZNIEFF et Natura 2000)
- 14 **habitats forestiers** sur la commune (Lo Parvi 2011) dont 4 sont d'intérêt communautaire dont 2 prioritaires (Forêts de Frênes et d'Aulnes, Forêts galeries de Saules blancs)
 - Le bois marécageux d'Aulnes est le plus large habitat forestier, il couvre 60% des forêts du territoire (marais du Grand Plan et de Besseye)

Habitats naturels à enjeux



Les périètres de protection environnementale

→ Des périètres de protection **qui se croisent**, notamment sur les Marais du Grand Plan et de la Besseye.

❖ ZNIEFF

L'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) identifie les secteurs présentant de fortes capacités biologiques et un bon état de conservation.

ZNIEFF de type I

- **Marais du grand Plan et le Perrier** : marais, bois humides, prairies sèches
- **Gravières des Sambètes** : ancienne gravière partiellement remise en eau
- **Les Taches** : pelouses sèches
- **Marais de la Besseye** : étangs, tourbières, bois humides...
- **Gravières du Moulin de Peillard** : gravière dotée d'un plan d'eau



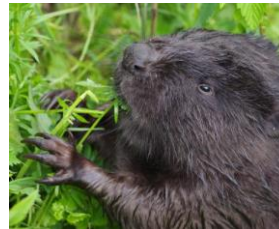
Rainette verte



Huppe fasciée



Pulsatille rouge



Castor

ZNIEFF de type II

- **Isle Crémieu et Basse-Terre** : couvre 30% du territoire communal
- **Cours du Rhône de Briord à Loyettes** : couvre 2 % du territoire



❖ Natura 2000

Le réseau Natura 2000 poursuit les mêmes objectifs à l'échelle européenne et sur des territoires plus restreints, aux enjeux les plus forts.

 Site Natura 2000

La commune est recouverte par un site Natura 2000 de la directive « Habitats, faune, flore » : le site de **l'Isle Crémieu**. Il couvre 18% du territoire communal

Il comporte au moins **33 habitats d'intérêt communautaire**, dont 8 prioritaires et s'étend sur le territoire de 36 communes.

A son échelle, la commune de St-Romain-de-Jalionas peut avoir un impact positif, ou au moins neutre, sur ce site protégé en **limitant strictement l'urbanisation** dans ces périmètres.

Une évaluation environnementale est obligatoire dès lors qu'un site Natura 2000 se trouve sur le territoire de la commune.

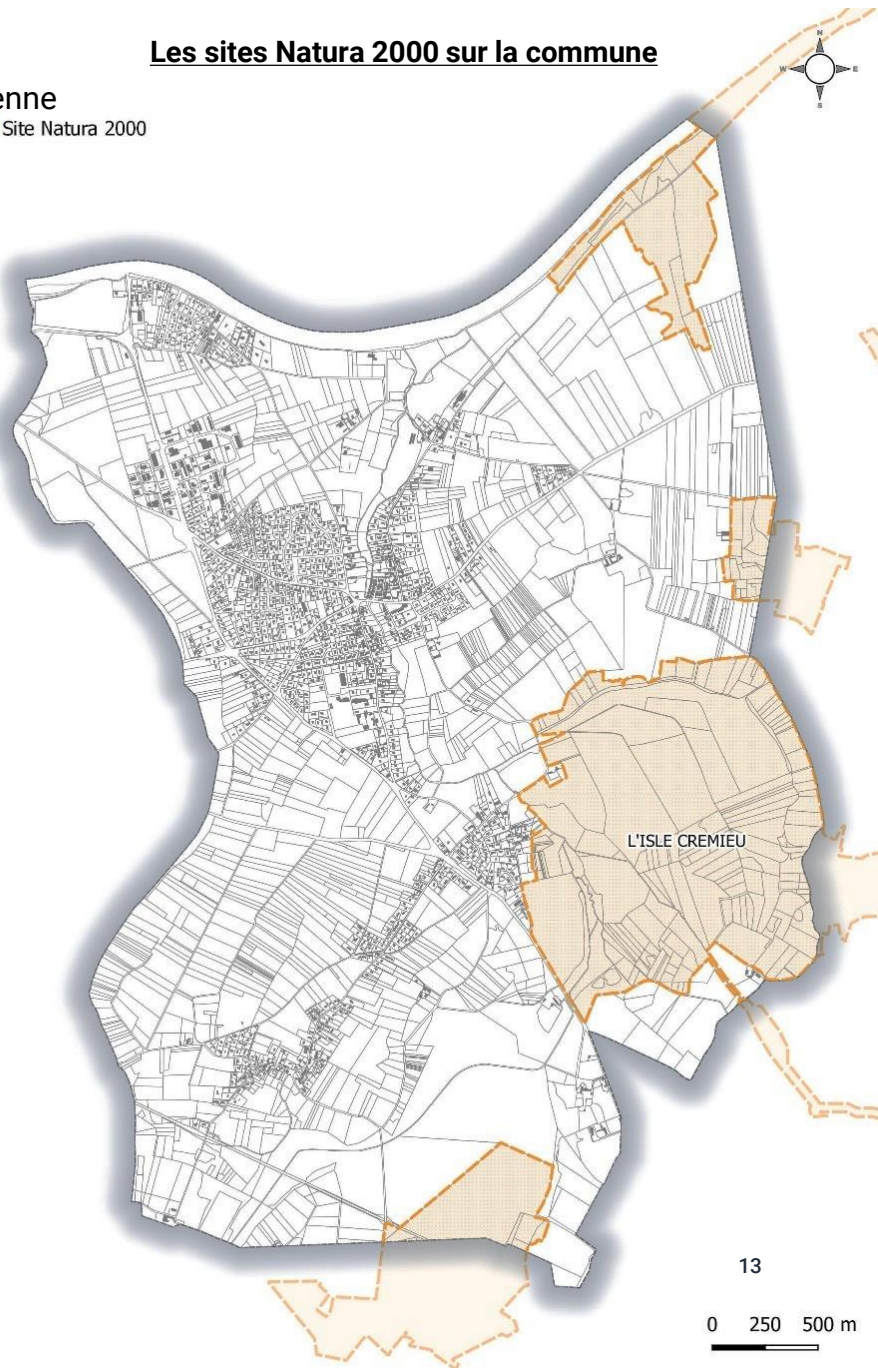


Cistude d'Europe



Triton crêté

Les sites Natura 2000 sur la commune





❖ Autres périmètres de protection

Espace Naturel Sensible (ENS) :

La commune est concernée par le site du **marais de la Besseye**, au sud du territoire (Zone d'Intervention).



- Etang de pêche, mares, cours d'eau, roselières, forêts marécageuses, prairies, forêts, pelouses sèches...
- 385 espèces animales et 425 espèces végétales
- Potentiel pédagogique élevé

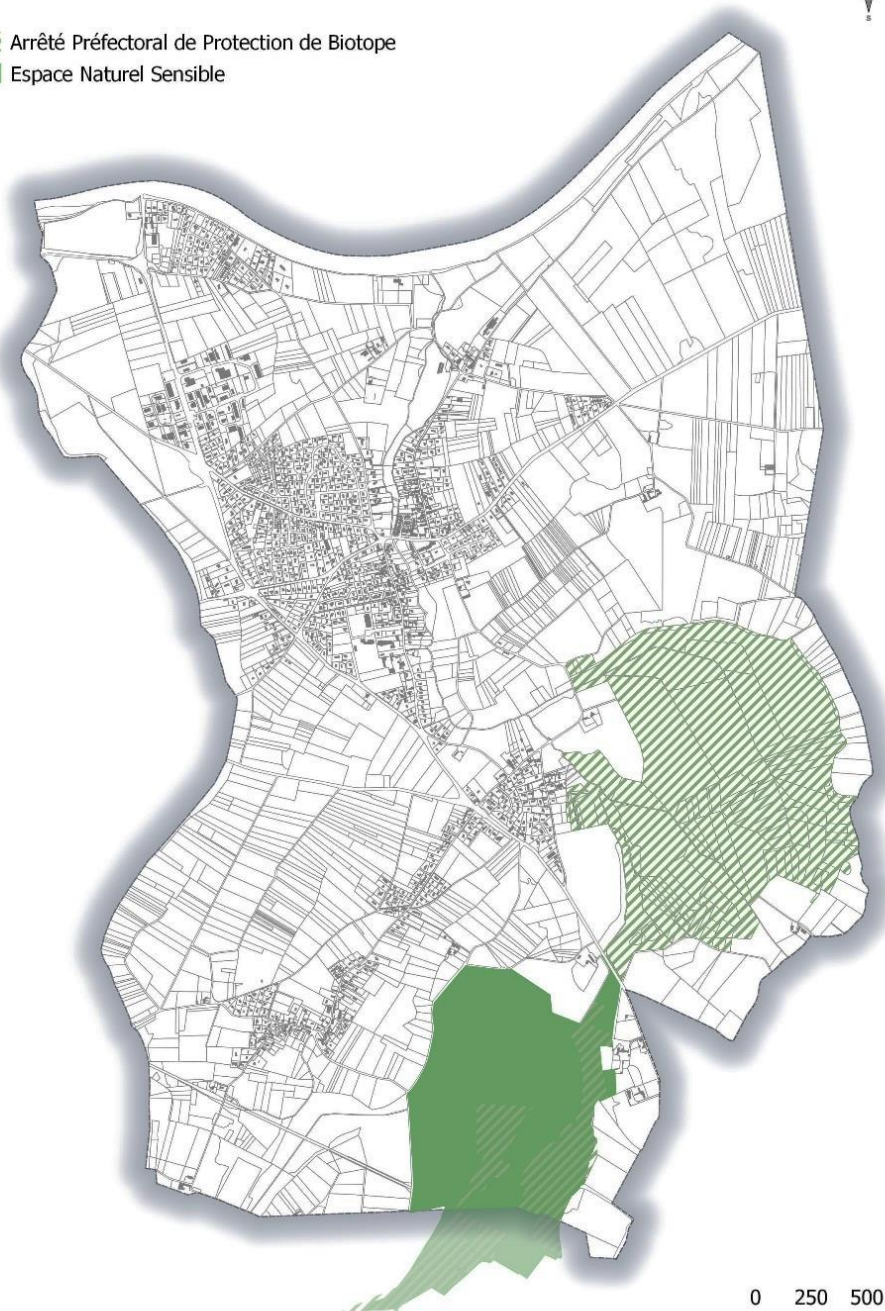
Le Département demande que l'ENS fasse l'objet d'un zonage indicé assorti d'un règlement qui assure sa protection, tout en permettant la valorisation du site, à des fins pédagogiques

Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope

Acte administratif pris en vue de préserver les habitats des espèces protégés, l'équilibre biologique ou la fonctionnalité des milieux.

La commune est concernée par le site du **marais du Grand Plan**. Cet espace est également visé par une ZNIEFF de type I.

-  Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope
-  Espace Naturel Sensible






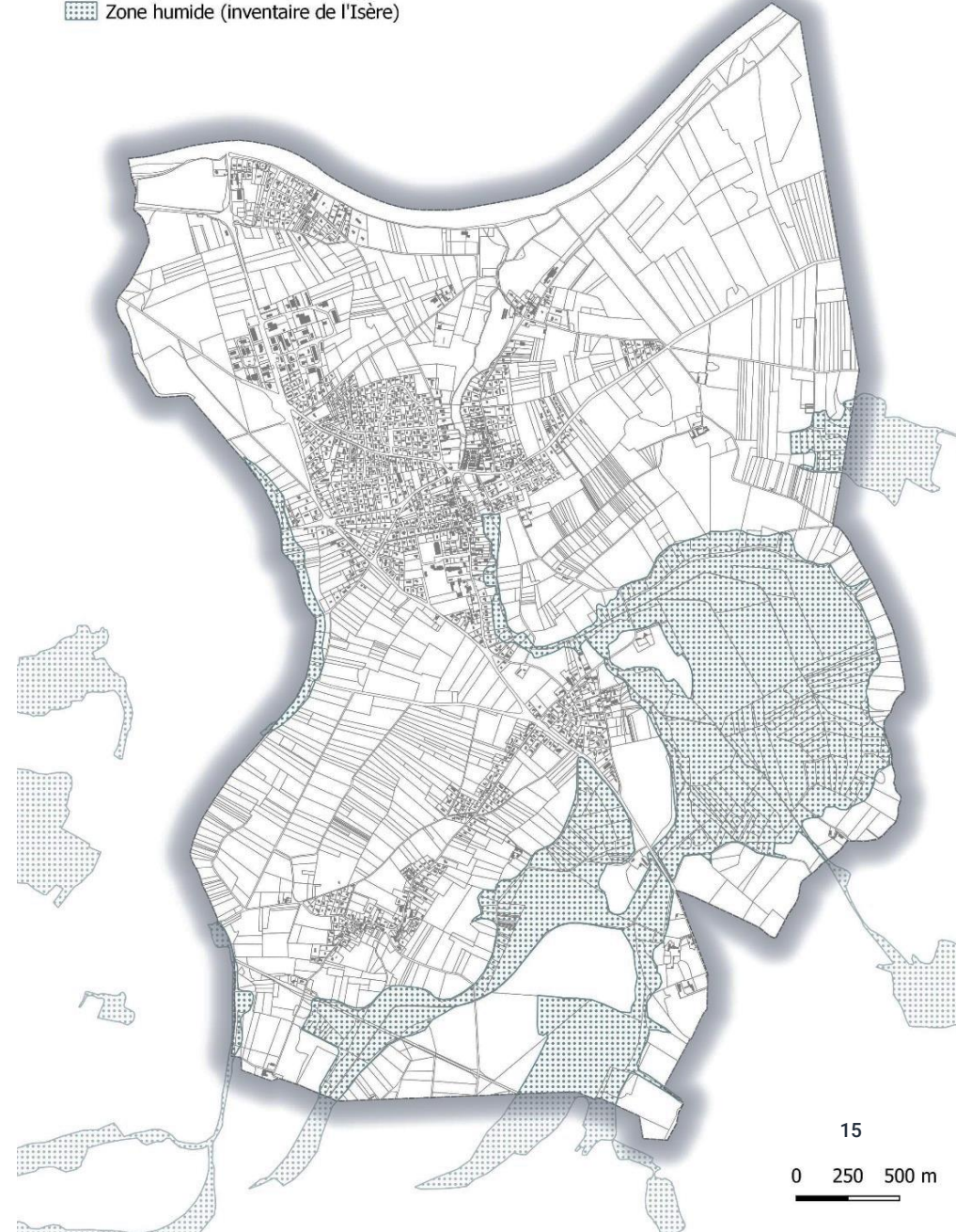
❖ Zones humides

Article L211-1 du Code de l'environnement : « on entend par zone humide les terrains, exploités ou non, habituellement inondés, ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire ; la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année ».

La commune est recouverte de 5 zones humides (inventaire de l'Isère) de taille conséquente.

Outre le **Marais du Grand Plan** et le **Marais de la Besseye**, les zones humides du **Noyaret**, des **Bruyères** et du **Piarday** sont également présentes sur la commune.

 Zone humide (inventaire de l'Isère)



Les corridors écologiques, trames vertes et bleues des documents supra-communaux

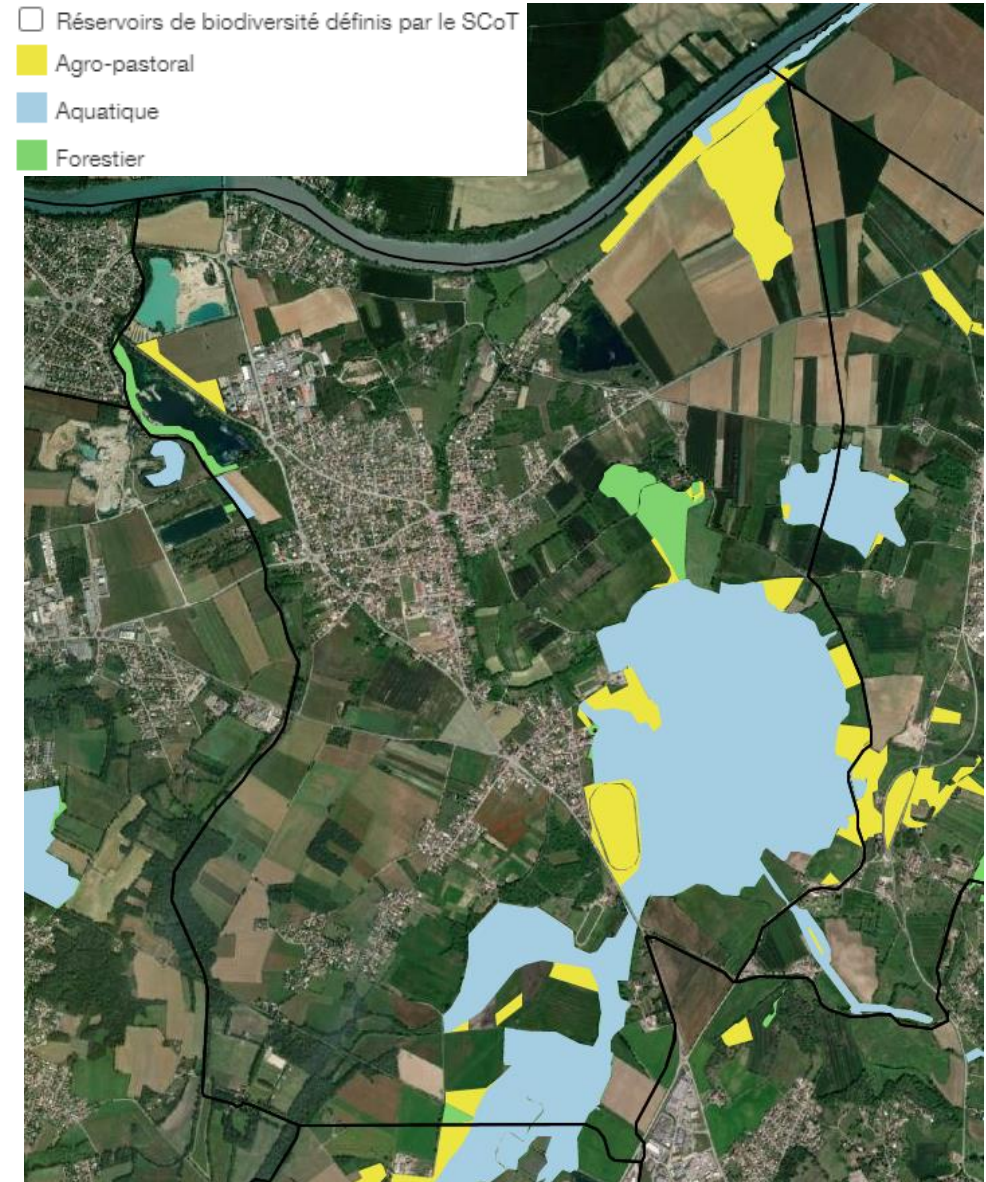
❖ SCOT DE LA BOUCLE DU RHÔNE EN DAUPHINÉ

Réservoirs de biodiversité définis par le SCoT

- **Des réservoirs de biodiversité (SCoT) qui s'appuient sur les périmètres de protection**
 - A classer en zone N (ou A)
 - Toute nouvelle construction y est interdite (extension limitée)

Le SCoT distingue 3 types de réservoirs :

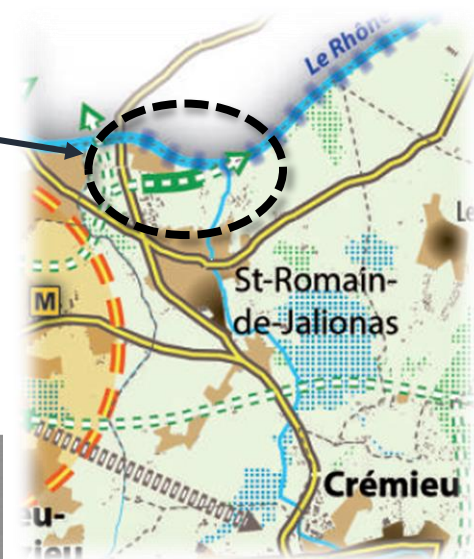
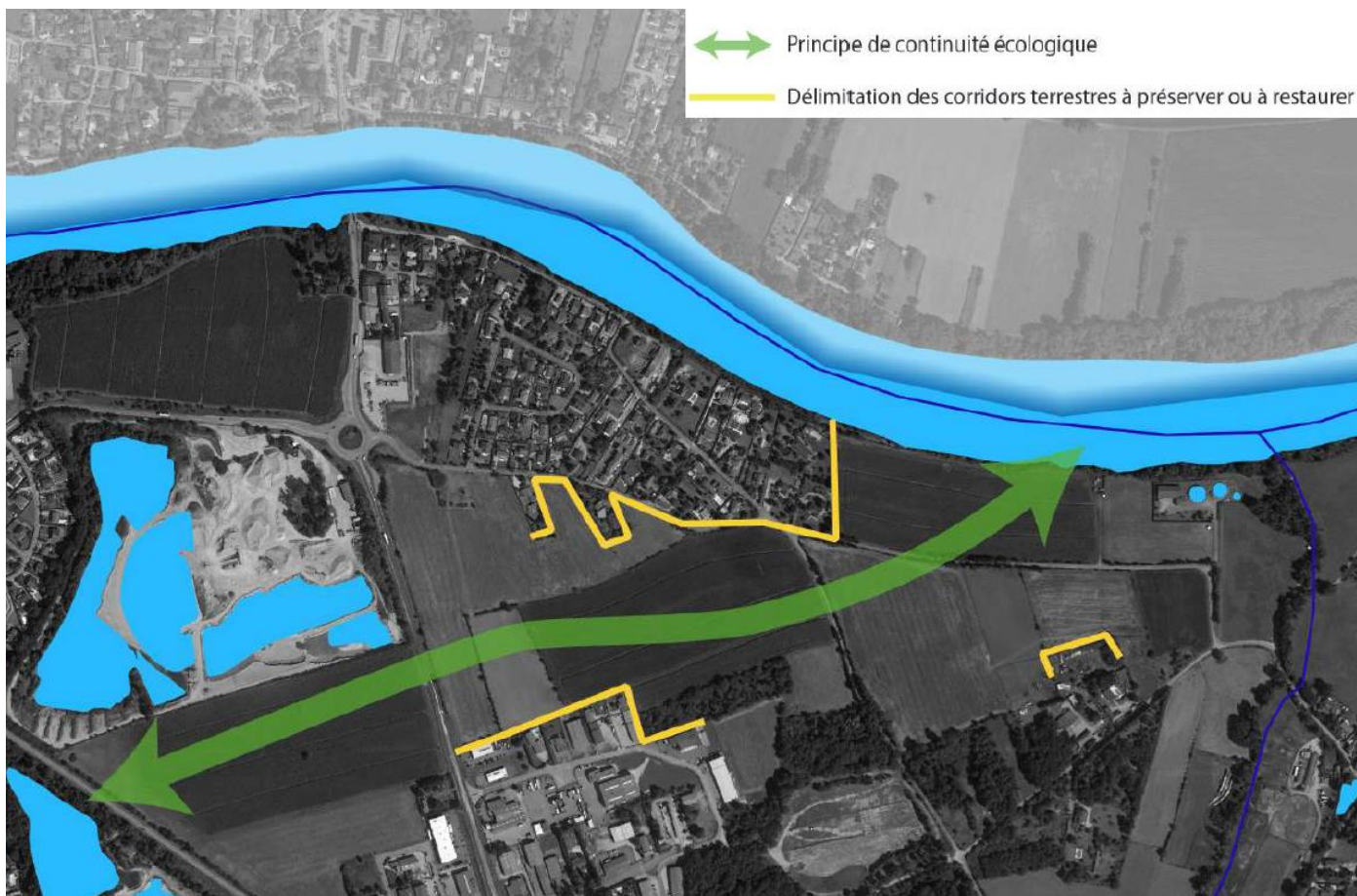
- **Réservoirs forestiers :**
 - Seules constructions autorisées : pour exploitation forestière
 - Périmètre inconstructible de 50 m à partir de la lisière forestière
- **Réservoirs des milieux ouverts :**
 - Protéger les haies et alignements d'arbres
- **Réservoirs des milieux aquatiques et humides :**
 - Périmètre inconstructible (zone N) de 10 m à partir des limites (ex : berges) du réservoir



❖ SCOT DE LA BOUCLE DU RHÔNE EN DAUPHINÉ

▪ Un corridor écologique au nord du territoire communal

- Corridor identifié par le SCoT : secteur « à protéger de toute urbanisation »
- Il assure la liaison entre les berges du Rhône et les réservoirs de biodiversité bordant la carrière
- Ne pas réduire cet axe de passage : limites d'urbanisation



❖ SRADDET AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Atlas biodiversité du SRADDET

Trame Verte :

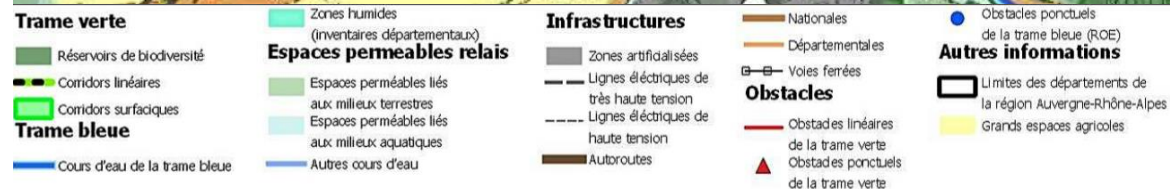
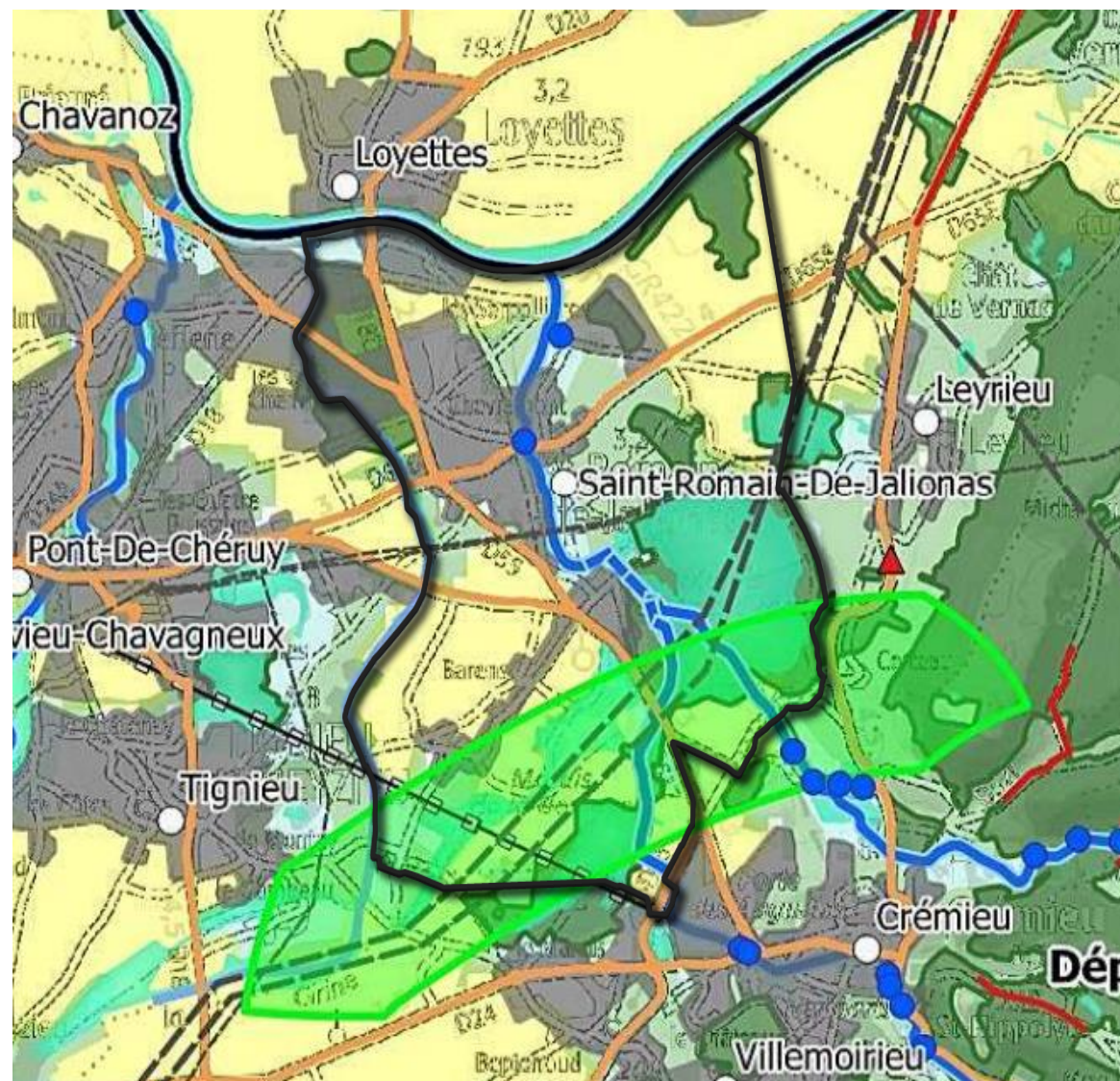
- Un **corridor surfacique** au sud de la commune
- Des réservoirs de biodiversité : marais et secteur « Les Taches »

Trame Bleue :

- Un cours d'eau majeur
- Des zones humides

Espaces perméables relais :

- Des espaces perméables liés aux milieux terrestres et aquatiques sur les zones non artificialisées



❖ Etude des réseaux écologiques de l'Isère (REDI)

Corridors écologiques REDI 2014

Etude réalisée en 2001 et mise à jour en 2009 et 2014
La mise à jour en 2014 n'a pas ajouté d'éléments sur le territoire communal

- Des continums hydrauliques et forestiers
- Des zones nodales le long du Rhône et au marais du Grand Plan
- Des **axes de déplacement de la faune** au sud de la commune

 Axes de déplacement de la faune

 continums forestiers


 continums hydrauliques

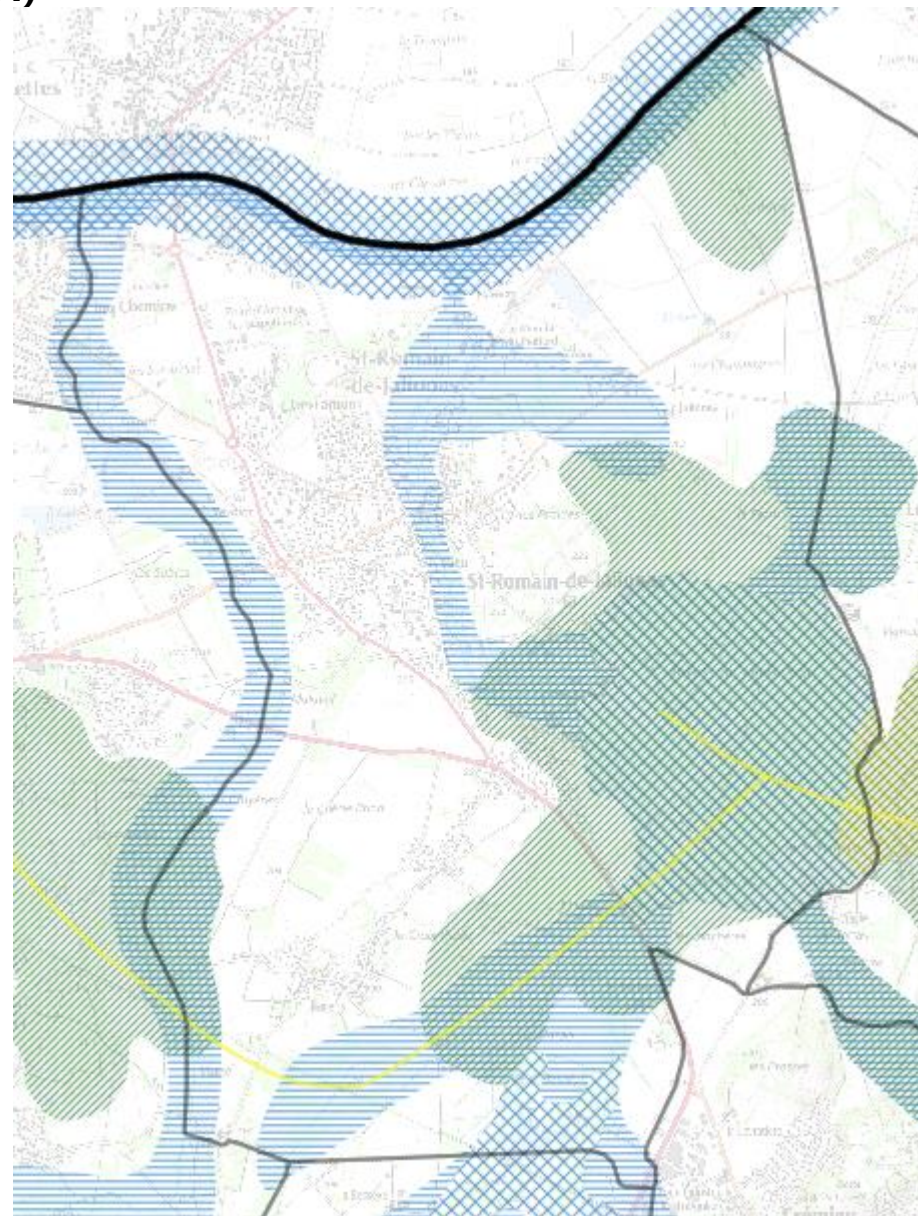
 continums thermiques

Zones nodales

 Milieux des espèces thermophiles

 Milieux forestiers

 Milieux humides et aquatiques



❖ Atlas environnemental Lo Parvi

- Identification de **haies stratégiques** : notamment au sud-est du village
- Identification de **corridors écologiques** : 3 sur la commune
- **Zones tampon** de 10 m autour des cours d'eau et de 50 m autour des forêts

Identification de corridors écologiques



- Corridor proposé par Lo Parvi
- Limites d'urbanisation du corridor de Lo Parvi

Identification des haies stratégiques



- Haie stratégique proposée par Lo Parvi

Zone tampon et lisière forestière



- Zone tampon de 10 mètres autour des cours d'eau
- Lisière forestière de 50 mètres autour du réservoir forestier

❖ Obstacles et conflits

- Ligne aérienne haute tension traversant le Marais de la Besseye → conflit avec l'avifaune
- Obstacles à l'écoulement sur le Girondan
- Projet de barrage sur le Rhône
→ *Etude géotechnique en cours, étude de la biodiversité à venir*
→ *Les réflexions en cours devraient éviter toute emprise de travaux sur le site classé du confluent de l'Ain et sur les Natura 2000*



■ Synthèse des fonctionnalités écologiques :
ébauche de Trame Verte et Bleue

LÉGENDE

Trame verte

■ Réservoirs de biodiversité (Natura 2000, ZNIEFF I, ENS...)

▬ ZNIEFF de type II

↔ Corridors écologiques

▬ Limites d'urbanisation

Trame bleue

— Cours d'eau

■ Zones humides

Obstacles

■ Zones artificialisées

■ Bâtiments

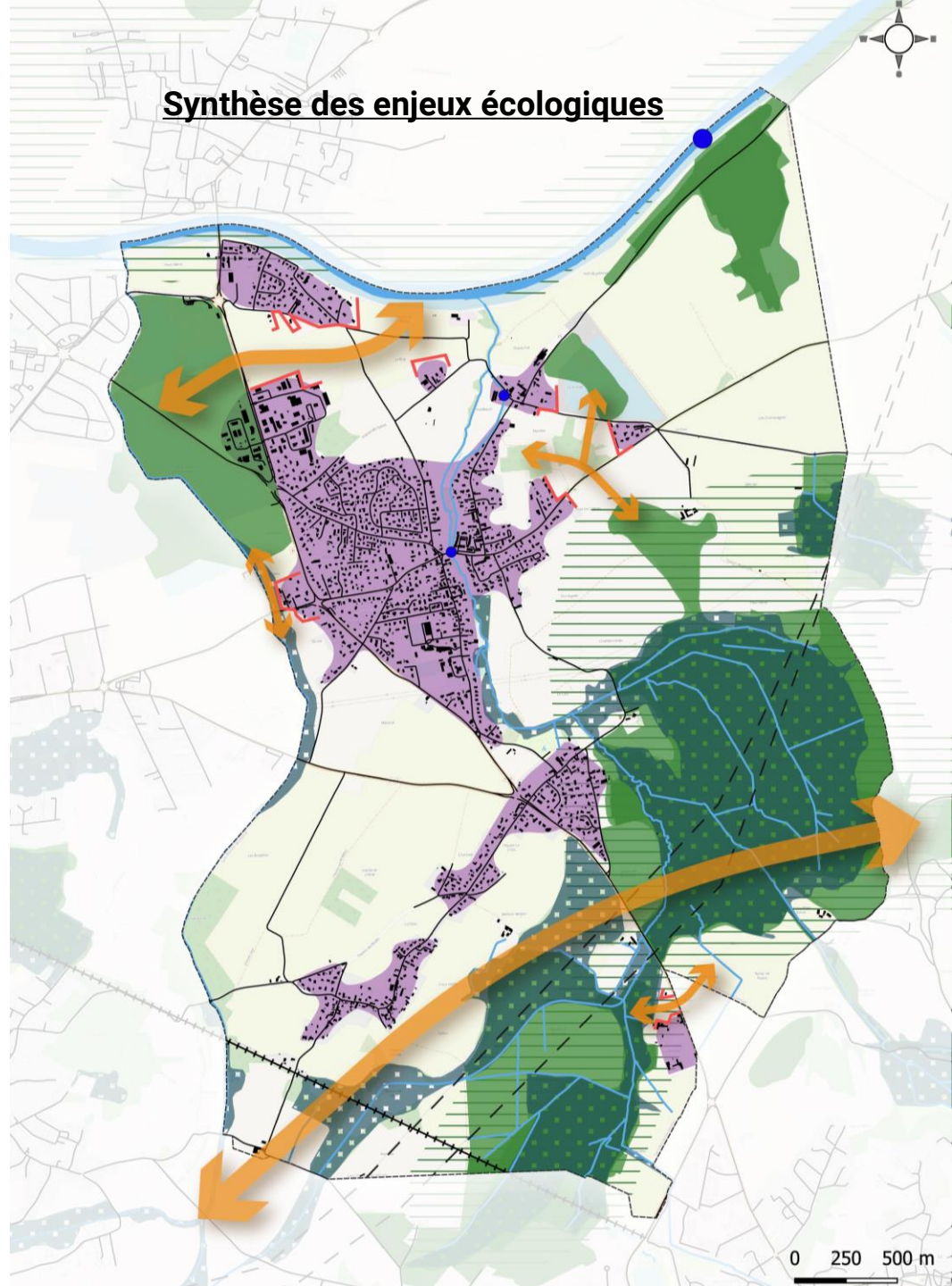
— Routes

+++ Voie ferrée

- - Ligne électrique très haute tension

● Obstacles ponctuels de la trame bleue (barrages...)

Synthèse des enjeux écologiques



VERDI

3 – MILIEUX HUMAINS

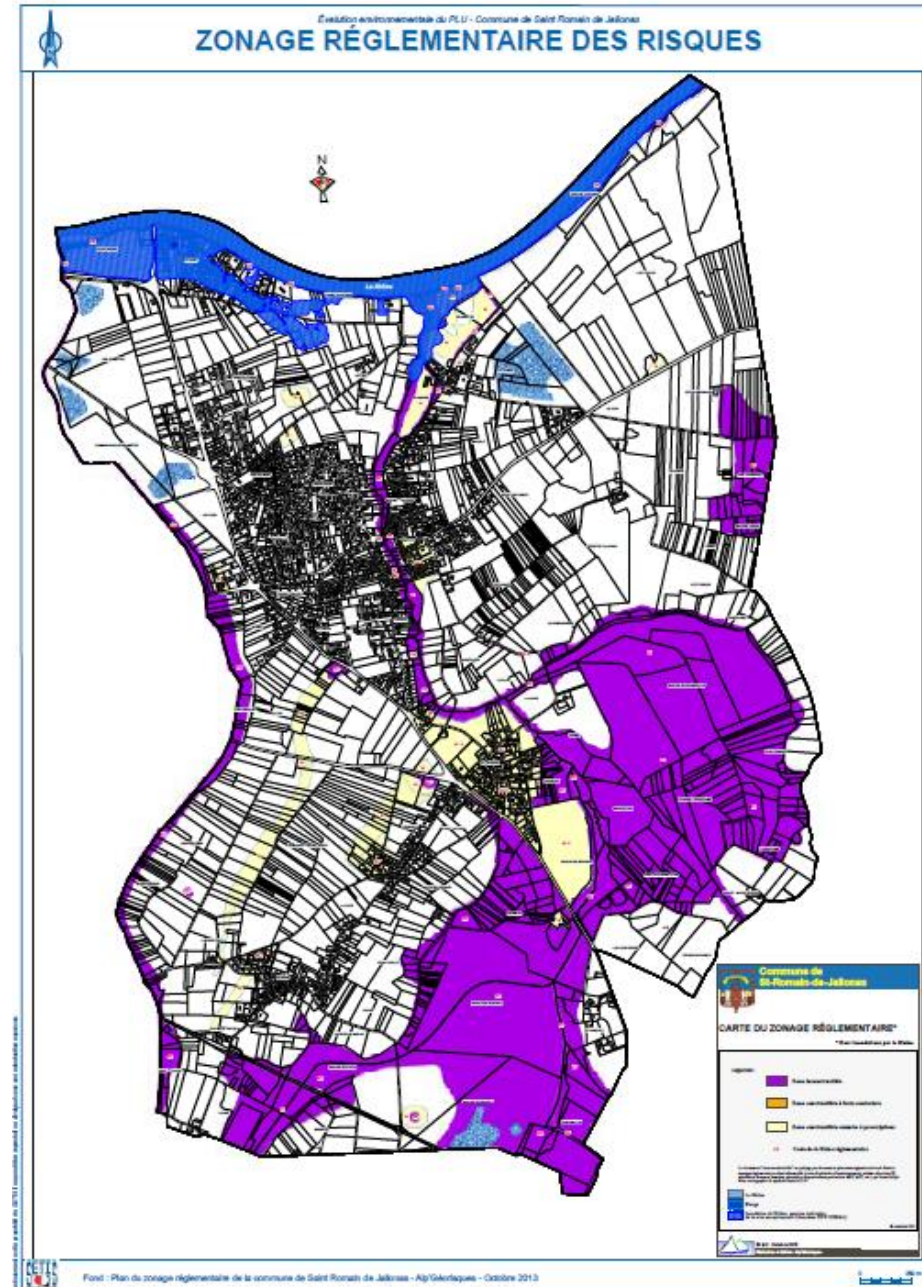
❖ Les risques naturels

La commune est concernée par :

- **Risque inondation :**
 - 6 inondations depuis 1982
 - Risque lié au Rhône, au Girondan et aux zones de marais et carrières (nappe sub-affleurante)
 - Des documents localisant les zones d'aléas (Plan des Surfaces Submersibles du Rhône, Atlas des Zones Inondables du Nord Isère)
- **Risque mouvement de terrain :**
 - Risque de glissements de terrain le long des berges du Rhône
 - Risque d'effondrement faible à moyen dans un secteur du marais de Besseye
- **Risque sismique :**
 - Sismicité modérée (3) sur toute la commune
- **Risque radon** → risque faible
- **Aléa retrait-gonflement des argiles** → aléa faible
- **Risque incendie** → non concernée

→ **Principal risque recensé : risque inondation**

Risque inondation : zones inconstructibles et constructibles sous conditions



❖ Les risques technologiques

La commune est concernée par :

▪ Risque nucléaire :

- Centrale Electrique du Bugey à 3 km → PPI
 - Centrale Electrique de Creys-Malville à 12 km
 - Installation d'ionisation de Dagneux à 18 km
- Au total, **7 installations nucléaires à moins de 20 km**, dont 4 à moins de 10 km

▪ Pollution des sols :

- 15 anciens sites industriels ou activités de service

▪ Installations classées :

- 2 installations non SEVESO : Perrier TP Centre CTPG et Déchetterie intercommunale sur la ZA des Serpollières

▪ Rupture de barrage :

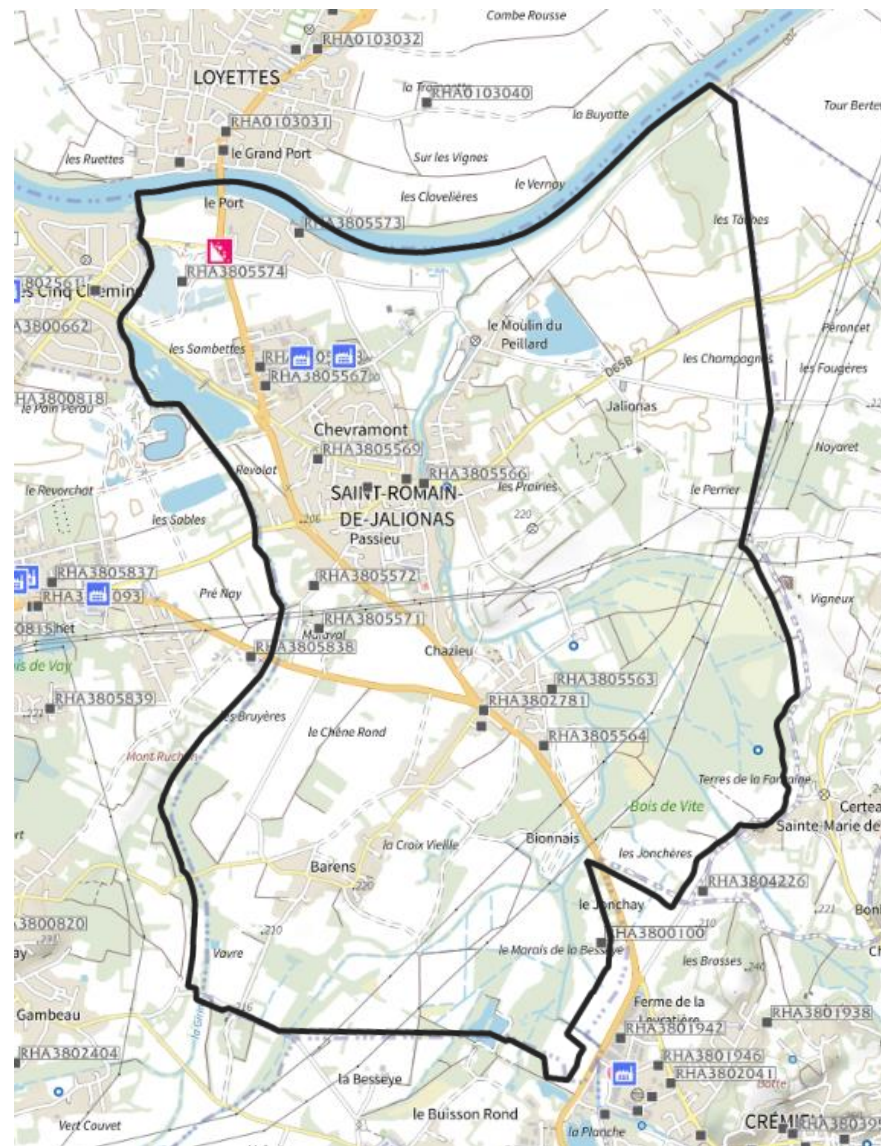
Barrage de Vouglans : PPI, suivi permanent
Temps d'arrivée de l'onde de submersion : 5h

▪ Transport de matières dangereuses

- Par voie routière : RD18D et RD517
- Par canalisation : non concernée

→ **Des risques technologiques importants (nucléaire, barrage) mais contrôlés par des Plans Particuliers d'Intervention et des suivis réguliers**

Sites BASIAS et installations classées



Usine non Seveso

Carrière

Sites Basias (XY du centre du site)

❖ Les nuisances

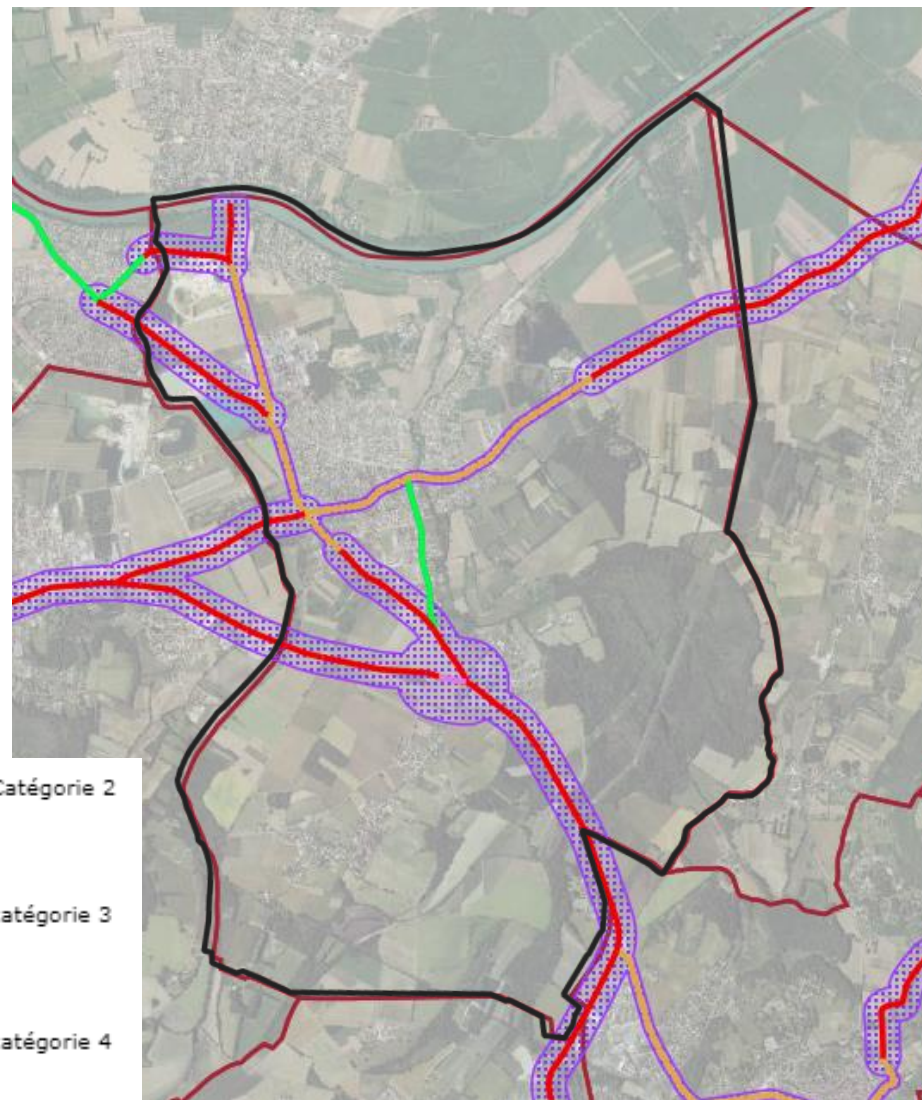
Un classement sonore des voies qui a été révisé en 2021 → des voies nouvelles ajoutées depuis le classement de 2011

- RD517 : catégorie 2 à 3
- RD18 : catégorie 3
- RD75 : catégorie 3
- RD65B : catégorie 3 à 4
- RD55 : catégorie 3 à 4
- RD18D : catégorie 4
- Rue du stade : catégorie 5

(en rouge = les voies ajoutées en 2021)

→ Des axes de transport structurants, sources de nuisances sonores et de contraintes en termes d'aménagement.

Classement sonore des infrastructures de transport terrestre (2021)



Secteur affecté : Routes



Classement sonore : Routes - Catégorie 2



Classement sonore : Routes - catégorie 3



Classement sonore : Routes - catégorie 4



Classement sonore : Routes - Catégorie 5



Largeur des secteurs affectés de part et d'autre de la voie :

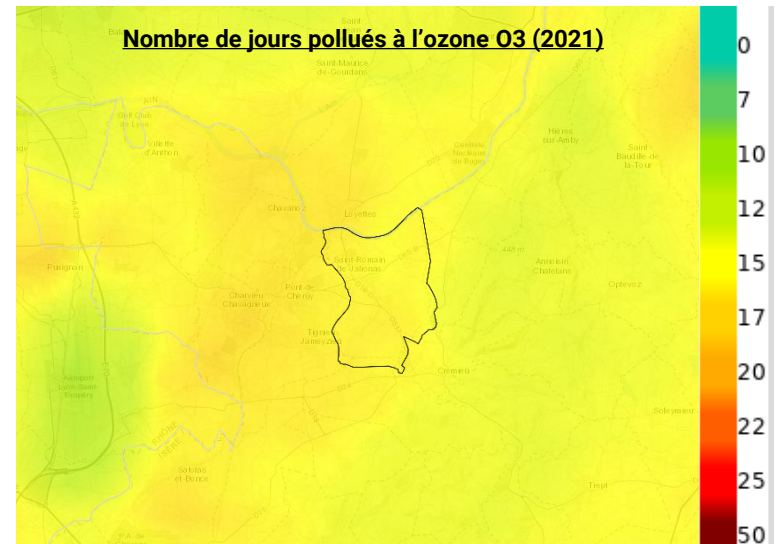
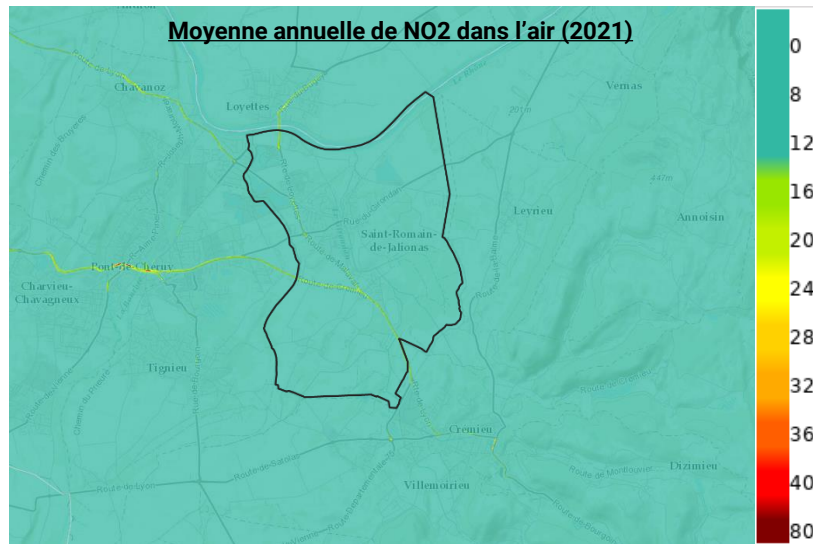
- Catégorie 1 : 300 m
- Catégorie 2 : 250 m
- Catégorie 3 : 100 m
- Catégorie 4 : 30 m
- Catégorie 5 : 10 m

❖ La qualité de l'air

Polluants atmosphériques à Saint-Romain-de-Jalionas (2021)

Polluant	Paramètre	Valeur min	Valeur moyenne	Valeur max	Valeur réglementaire à respecter
Dioxyde d'azote (NO ₂)	Moyenne annuelle	8	9	16	valeur limite annuelle : 40 microgramme par m ³
Ozone (O ₃)	Nb J > 120 µg/m ³ /8h (sur 3 ans)	15	15	16	valeur cible santé - 3 ans : 25 jours
Particules fines (PM ₁₀)	Moyenne annuelle	13	14	16	valeur limite annuelle : 40 microgramme par m ³
	Nb J > 50 µg/m ³	2	2	3	valeur limite journalière : 35 jours
Particules fines (PM _{2,5})	Moyenne annuelle	10	10	11	valeur limite annuelle : 25 microgramme par m ³

- Des polluants qui ne dépassent pas les seuils réglementaires, et qui en sont loin
- Une très bonne qualité d'air



❖ Les déchets et l'assainissement

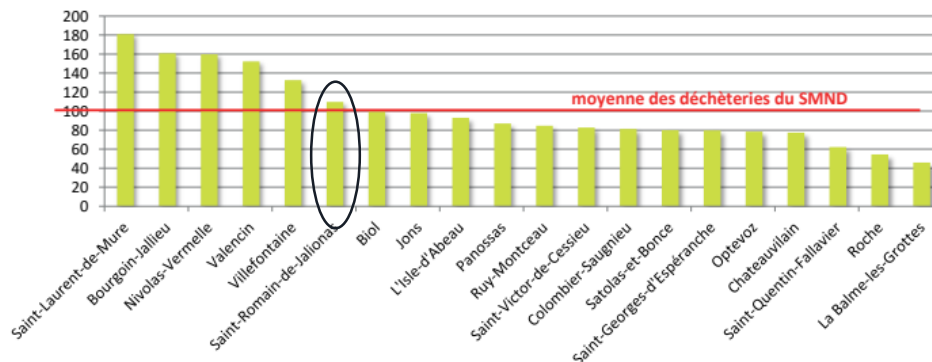
Gestion des déchets : compétence intercommunale, déléguée au SYCLUM depuis 2022

- **Ordures Ménagères** : collecte en porte à porte 1 fois par semaine (mercredi)
- **Tri sélectif** : 10 emplacements d'apport volontaire (verre, emballages et papiers)
- **Compostage** : pas de collecte ni apport volontaire, mais possibilité d'acquérir un composteur individuel auprès du SYCLUM
- **Déchetterie** : 1 déchetterie sur la commune, ouverte du lundi au samedi

→ En 2021 : 4446 tonnes de déchets collectés par la déchetterie

Assainissement : compétence intercommunale depuis 2020, assurée par la Régie des eaux Balcons du Dauphiné

Intensité d'utilisation des déchetteries du territoire



Source : rapport annuel SMND 2021



Déchetterie :

- | | |
|---|---|
| ☞ Batteries | ☞ Encombrants (matelas, canapés, etc..) |
| ☞ Bois | ☞ Déchets ménagers spéciaux (peintures, colles, solvants,...) |
| ☞ Cartons | ☞ Papier |
| ☞ Déchets Verts | ☞ Plastique |
| ☞ Ferraille | ☞ Piles |
| ☞ Gravats | ☞ Pneus |
| ☞ Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) | ☞ Verre |
| ☞ Mobilier | |
| ☞ Huiles moteur | |

❖ Les ressources naturelles

Energies renouvelables :

PCAET CC Balcons du Dauphiné : objectif de doubler la production d'EnR d'ici 2050

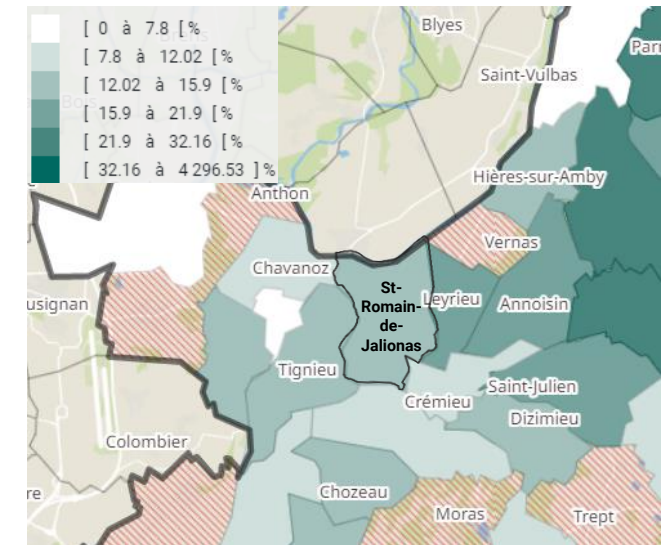
Production d'EnR sur la commune : **7,2 GWh** (2020) → représente **12,23 %** de la consommation d'énergie sur la commune

Potentiel de production EnR :

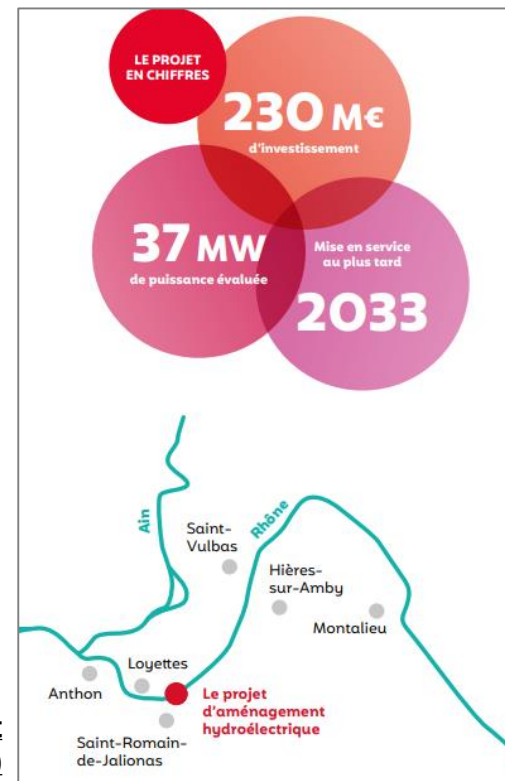
- **Hydraulique** : ressource la plus utilisée sur le territoire du SCoT
 - *Projet de barrage associé à une usine de production d'hydroélectricité sur la commune : une production estimée à **140 Gwh/an***
- **Géothermie** : potentiel intéressant → La nappe affleurant peut représenter un intérêt pour la mise en place de pompes à chaleur air-eau
- **Méthanisation** : potentiel de 2760 MWh (*terristory.fr*) mais aucune unité de méthanisation à proximité
- **Bois-énergie** : potentiel de 307 ha (*terristory.fr*) mais coûts d'exploitation élevés
- **Solaire** : un gisement solaire relativement important, réflexion pouvant être menée sur le solaire thermique et le photovoltaïque

Projet d'aménagement hydroélectrique (CNR, 2022)

Part EnR/consommation d'énergie par commune



Source : *terristory.fr*



❖ Les ressources naturelles

Carrières :

3 carrières en exploitation sur la commune ?

Commune	lieu dit	matériaux	exploitant	type de site	production autorisée (t)	ouverture	échéance
Saint-Romain-de-Jalionas	Communaux des Sambêtes	granulats alluvionnaires	GRANULATS RHONE LOIRE	ciel ouvert	250	1973	07/02/2018
	les Sambêtes	granulats alluvionnaires	Felix DECHANOZ	ciel ouvert	122	1994	15/10/2039
	les taches et la combe	granulats alluvionnaires	VERDOLINI	en eau	120	1996	25/06/2017

Source : Diagnostic du PCAET des Balcons du Dauphiné

- **Carrière DECHANOZ** : échéance en 2039, quantité max autorisée = 100 000 t
- **Carrières GRANULATS RHONE LOIRE et VERDOLINI** : échéance passée, carrières non listées dans le Schéma Régional des Carrières d’Auvergne-Rhône-Alpes

VERDI

Révision générale du PLU - SAINT-ROMAIN-DE-JALIONAS -



SAINT-ROMAIN-DE-JALIONAS (Isère)

PHASE 1 – Diagnostic
Réunion de travail – 19 janvier 2023